40e Année - N° 3043. Le No 0,25 c. Paraît le Samedi 21 Janvier 1928

SISTERON-JOURNAL

REPUBLICAIN DE GAUCHE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
DOUZE francs par an
ETRANGER (port en sus)

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite, 25, SISTERON
R. C. Sisteron No 117. C.-C. Chèque Postal Marseille 156.36
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste
Pour la Publicité extra régionale s'adresser au BUREAU PARISIEN DES JOURNAUX DE PROVINCE. 12, Rue Blanche, PARIS, 9e, Régisseur exclusif.

ANNONCES
Judiciaires (la ligne).....1,25
Réclames (la ligne).....1,00
Commerciales (la ligne).....1,0
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

Louis ANDRIEUX

Louis Andrieux jugé par Louis Madelin de l'Académie Française.

M. Andrieux est un *mémoraliste* bien aimable. Il est clair, pittoresque et mordant ; il est indépendant, capable de dispenser, à chacun, à droite, à gauche — de préférence au centre — la justice sous une forme fort piquante. Un dilettante souhaiterait voir M. Andrieux mêlé aux événements publics pour le seul plaisir de les lui entendre raconter à sa manière. Il y a de l'esprit dans le texte, dans la préface, dans les notes ; on est étonné de n'en point trouver dans l'index.

M. Andrieux « expiait à Lyon sur la paille humide des cachots, les vivacités de son opposition à l'Empire » quand, le 4 septembre, la populace le délivra en compagnie du notaire Lentillon dont la courte histoire ouvre magistralement le volume : on sourit, on rit : d'avance on est désarmé. Porté au Comité de salut public, M. Andrieux y représenta dans la mesure du possible la résistance au flot démagogique ; on le crut ainsi désigné à remplir dans une ville en pleine anarchie le poste peu enviable de procureur de la République. Il fallut pour gérer ces fonctions délicates un mélange de fermeté audacieuse et d'extrême diplomatie. M. Andrieux nous montre de quelle manière il sut concilier fermeté et diplomatie, prévenir certains conflits, en étouffer d'autres ; Challemel Lacour nommé préfet se trouva aux prises avec des difficultés qu'il sut, avec un moindre savoir-faire, conjurer ou écarter : certaines personnes parlent volontiers, sans savoir de quoi il s'agit, du « *proconsulat* » de Challemel à Lyon. Pauvre proconsul ! Il faut lire la façon humiliante dont sont réglés ses rapports avec le Comité de Salut Public qui le tient à la fois en tutelle et en défiances perpétuelles. Les incidents relatifs aux généraux Mazure et Bressoles, la dictature du colonel garibaldien Bordone, pharmacien à gros galons, « Tartarin de la rhubarbe », le gouvernement du courageux et sympathique Edmond Valentin, la seconde commune de Lyon, l'émeute du 22 mars, l'emprisonnement de M. Andrieux lui-même, l'insurrection du 10 avril, dernier sursaut de la commune vaincue, tout cela est raconté avec une aisance plaisante, que les amis du tragique estimeront sans doute excessive. Mais c'est un joli défaut que d'avoir trop de verve.

Ce sont de plus gros évènements qu'on ne le pense communément : la Commune de Paris attire votre attention : celle de Lyon, trois fois avortée grâce au zèle et à l'habileté de certains fonctionnaires — M. Andrieux le premier — *eût pu* cependant être fatale. Lyon est fédéraliste depuis 1793 : on eût dit que, de même que le Rhône, le fédéralisme nous venait des sommets de la Suisse, en traversant le lac de Genève.

Ce sont là d'heureuses formules. Le livre en est plein, qu'il s'agisse des voix données par les conservateurs lyonnais à leurs ennemis d'hier, Jules Favre et Le Royer pour lesquels la bourgeoisie vote « comme ces oiseaux qui se perchent sur les épouvantails devenus familiers » ou du brave horloger Fournier, insurgé d'importation, « horloger venu de Mâcon pour remonter la République », ou des prodigieuses trouvailles destinées à pulvériser l'ennemi, le *camp roulant* du général Mierolawski, les *chars hussites*, les *fortifications véloces* ou la *fusée satan*. Les portraits sont croqués joliment : Challemel, Valentin, Barodet, les membres des deux comités.

On conçoit qu'il soit malaisé d'analyser ce genre de volume : il se recommande par des qualites qui défient l'analyse. Il faut le lire, y compris la préface, qui nous met en pleine histoire ultra contemporaine et qui n'en est que plus mordante. L'historien estimera ce document à la juste valeur qu'il accorde à ce genre de sources : il est évident que M. Andrieux n'a pas écrit ce petit volume pour se diminuer, qu'il a ses rancunes, ses sympathies et ses antipathies — si indépendant qu'il paraisse — et que l'esprit même est parfois pour un moraliste un scabreux conseiller. En attendant qu'on en puisse contrôler tous les faits, le livre de M. Andrieux est assuré d'un plein succès près de tous les gens qui aiment l'esprit — c'est-à-dire de tous les Français.

Louis MADELIN.

L'ARRESTATION de Cinq Députés Communistes

M. Charles Baron, député des Basses-Alpes, et M. Jules Urhy, député de l'Oise, que ses collègues appellent élégamment « *Urhy-noir* » avaient déposé une motion contre l'arrestation des députés communistes.

M. Urhy défendit sa motion ; il fut abondant et facétieux ; il déclara qu'arrêter les communistes, c'était la dernière des maladresses.

Quant à M. Baron, il ne fut même pas présent à la séance ; il s'était fait porter comme « retenu à la Commission des pétroles. »

La CHUTE de SISTERON

A l'issue d'une entrevue avec le Ministre des Travaux publics et les Représentants de Société d'Alais et Camargue, le 11 Janvier courant, les délégués du Conseil général des Basses-Alpes et de la municipalité de Sisteron ont, d'un commun accord, rédigé et signé le procès-verbal suivant :

Procès-verbal du 11 Janvier 1928

La Commission nommée par le Conseil général des Basses-Alpes à l'effet de s'opposer à l'abandon du 2me tronçon de la chûte de Sisteron a été reçue cet après-midi par M. André Tardieu, ministre des Travaux publics.

Etaient présents :

Pour le Département des Basses-Alpes

Parlementaires. — MM. Perchot et Honnorat, sénateurs ; Charles Baron et Louis Gardiol, députés.

Conseillers Généraux. — MM. de Courtois, président du Conseil général, Galici, Gassier, Massot.

Ville de Sisteron. — MM. Paret, maire et Turcan, 1er adjoint.

Absents et excusés. — MM. Henri Michel, député, Jacques Stern et Paul Reynaud, conseillers généraux.

Pour l'Administration du Ministère des Travaux Publics

M. Grimpret, directeur général des forces hydrauliques,

Pour la Cie Alais Froges et Camargue

MM. Marlio, administrateur délégué et le Directeur de la Compagnie.

Le Ministre, après avoir entendu les deux thèses en présence, a suggéré d'envisager un moyen de transaction qui pourrait consister dans le versement, durant tout le cours de la concession, soit 75 ans, de l'annuité transitoire de 30 000 francs déjà versée par la Société d'Alais et Camargue à la ville de Sisteron, alors que la Compagnie ne proposait que 10 annuités.

Par ailleurs, le Ministre a formellement promis à la Commission de hâter les travaux de l'enquête en cours et de prendre une décision à la date extrême du premier mars prochain.

Sur l'avis de la délégation municipale de Sisteron, fidèle au mandat impératif qui lui avait été donné de rester sur le terrain même du contrat, lequel avis a été fortement appuyé par M. Galici, Conseiller Général de Sisteron, et le Président du Conseil Général qui a déclaré le département solidaire de la Ville de Sisteron.

La Commission a maintenu son point de vue quant à l'exécution intégrale des engagements entrepris.

Ont Signé : Pierre de Courtois, J. Perchot, Charles Baron, Louis Gardiol, Paret, Turcan, Galici et Massot.

Observation — A la sortie de l'audience chez le Ministre, ce procès-verbal a été rédigé en commun et signé par MM. Pierre de Courtois, J. Perchot, Charles Baron, Louis Gardiol, Paret, Turcan, Galici et Massot.

Il a été soumis le lendemain à MM. André Honnorat, Sénateur, et Paul Gassier, Conseiller Général, lesquels se déclarant en divergence de vue quant au libellé, n'ont pas cru devoir apposer leur signature.

Le professeur Pinard, doyen de la Chambre des députés

J'étais hier à la Chambre des députés, dans la salle du Lavcoon, quand le professeur Pinard, doyen de la Chambre des députés, annoncée par un roulement de tambour, escorté par deux officiers de la Garde Républicaine, suivi par les secrétaires d'âge, allait prendre possession du fauteuil de la présidence. Le doyen m'ayant reconnu dans les rangs de ceux qui l'applaudissaient au passage, m'adressa de la main et du sourire un salut que je lui rendis.

Durant la précédente législature, sur les confins de la gauche radicale, je siegeais entre Pinard et Thomson. Quand il arrivait, en de rares circonstances, que je fusse absent au moment du vote, Pinard, dans mon pupitre, prenait ma boite à bulletins et votait pour moi, en s'inspirant, non de ses préférences, mais de celles qu'il supposait être les miennes.

Radical-socialiste, le professeur Pinard a prononcé un discours plein de sagesse, que toute la Chambre a pu applaudir. La paix ! Telle fut le sujet qu'il a traité. Qui donc parmi les français, ne veut pas la paix, du moins entre les nations ; car la paix entre les citoyens n'est pas dans le programme des S. F. I. O qui veulent « la lutte des classes ? »

Quoiqu'issu du Cartel, Pinard a soutenu le gouvernement d'union nationale, chaque fois que la question de confiance a été posée ; il fait confiance à Poincaré « pour le redressement du franc et de cet autre capital », « le relèvement de la natalité française *en nombre et en qualité* ». Puis, bon français et bon républicain, il termina en criant : « Vive la République Française ! »

Comme il me demandait des nouvelles de ma candidature,

— Cher ami, lui dis-je, j'aurais quelque scrupule à vous dégommer en tant que doyen, mais je vous avoue mon ambition d'être votre successeur après avoir été votre prédécesseur.

— Quant à moi, me dit-il, je ne me représenterai pas.

Et son discours d'ouverture de la dernière session a été un discours d'adieux.

ANDRIEUX.

Sollicité d'opposer sa candidature à la mienne, M. Raoul ANGLÈS a refusé.

Interrogé, il a conseillé de voter « pour le candidat qui peut rendre le plus de services aux communes de l'arrondissement. » Cordialement je remercie mon ancien collègue.

ANDRIEUX

© VILLE DE SISTERON

Saison d'art Alpin

Exposition de la Durance

4e liste de souscription.

Famille St-Marcel Eysseric,	500 f.
Brun Henri, Paris	100 »
Nevière frères, les Bons Enfants	100 »
G. Tardieu, pharmacien	100 »
Mme Chabas-Alliez	100 »
Imbert Gabriel, huiles et cafés	100 »
L. Massot-Devèze, Nice	100 »
E. Aubert, bijoutier	50 »
Borel Louis,	50 »
Docteur Tron	50 »
Paul Colombon, nég. en fruits	50 »
Burle Auguste, boulanger	50 »
Reymond A. boulanger	50 »
Mme Vve Besaudun, modes	40 »
Imbert Henri, épicier	30 »
Bernard, droguerie	25 »
Armand, md-tailleur	25 »
Mme Paul, modes	20 »
S. Henri	20 »
Bouchet Paul	10 »
E. Denise	10 »
Bonnefoy, épicerie	10 »
Landrier, chaussures	10 »
Total	1.600 f.
Total précédent	16.059 f. 30
Total à ce jour	17.659 f. 30

(à suivre).

Souscriptions diverses reçues par M. Reynaud et versées à la Banque des Alpes, 1350 francs,

Les souscriptions sont toujours reçues à la Banque des Alpes et chez M. Reynaud, président du Comité.

Un bon Sisteronnais

Il est quelquefois utile d'établir certaine différence sur la façon de comprendre les intérêts généraux de notre pays.

Le Comité des fêtes est heureux de reproduire la charmante lettre d'un de nos plus sympathiques compatriotes qui lui adresse son obole, et dont on aimerait voir l'exemple suivi par tous ceux que l'avenir de Sisteron intéresse.

Paris, 38, avenue Junot,
le 12 Janvier 1928.

Mon cher Compatriote,

En réponse à votre appel. vous trouverez ci-inclus un mandat-poste de..... montant de ma souscription aux fêtes qu'entraînera la 3me saison d'Art Alpin.

Je vous sais gré de ne pas avoir oublié que, enfant de Sisteron, tout ce qui touche mon pays m'intéresse et que je m'associerai toujours de tout cœur aux manifestations de quelque nature qu'elles soient, susceptibles de lui être profitables.

Agréez, mon cher Compatriote, l'expression de mes sentiments cordiaux et dévoués

BRUN Henri.

M. le Professeur Pinard, doyen de la Chambre des Députés, président de la Commission d'Hygiène publique, a adressé à M. Andrieux la lettre suivante :

Jeudi 12 Janvier 1928

Mon cher collègue et ami,

La sous-commission a voté ce soir 50.000 francs pour l'Hôpital-Hospice de Forcalquier, avec engagement de voter la même somme au mois de Juillet.

J'espère que la Commission plénière adoptera ces résolutions.

Tout cordialement vôtre,
PINARD.

Nous recevons de M. Galici l'article suivant :

Réponse à M. Louis Andrieux

Uue seule phrase de votre spirituelle réponse m'a profondément peiné : « Vous m'appelez dédaigneusement " le père Andrieux " écrivez-vous. Non, M. le Président, je n'ai mis aucun dédain dans mon expression. Si vous étiez bas-alpin d'origine vous sauriez que dans nos Alpes cette appellation familière est toujours empreinte d'un cordial respect ; lorsque mes compatriotes saluent journellement l'auteur de mes jours d'un " Hé ! bonjour père Galici " soyez convaincu qu'aucun sens péjoratif ne s'attache à cette familiarité ! Et pourtant mon père est votre cadet : il a six mois de moins que vous !!! Seulement vous n'êtes pas né dans les Basses-Alpes. Ainsi que vous le dites si bien, on n'est pas parfait ! !

Quant à penser un seul instant que je puis être ennemi des familles nombreuses vous ne sauriez vous y résoudre, j'en suis certain, car vous vous souvenez sans nul doute de mon intervention au Conseil général en Septembre. Hélas ! l'état des finances du département n'a pas permis pour cette année l'augmentation des allocations familiales.... mais soyez rassuré, nous reviendrons sur la question l'an prochain avec plus de succès je l'espère.

Seul le souci de la vérité m'a poussé à écrire qu'en mai dernier nous ne nous étions trouvés que quatre (Reymond, Mouraire, Massot et moi) pour attaquer de front un projet nuisible à notre Cité.

Soyez convaincu que je serais toujours heureux de vous savoir à mes côtés pour la défense des intérêts Sisteronnais.

Mon père me prie de vous remercier de votre cordial souvenir et de vos bonnes amitiés que je me suis fait un plaisir de lui transmettre ; à ces remerciements permettez moi d'ajouter les miens.

Croyez Monsieur le Doyen, à l'assurance de mon respect.

Emile GALICI,
CONSEILLER GÉNÉRAL DES BASSES ALPES.

COMMUNISME ET COMMUNALISME

M. Marcel Rameau, dont nous connaissions déjà l'intéressant ouvrage sur *La Condition Sociale des Femmes* publie un nouveau livre intitulé *Communisme et Communalisme.*

Un chapitre qui intéresse nos lecteurs y est consacré à M. Louis Andrieux. Nous en détachons le passage suivant :

« Doyen de la Chambre des députés dans la législature 1919-1924, M. Andrieux reçut en 1921 de la section communiste de Digne, la demande de prendre position contre le projet de loi Barthou sur les menées antimilitaristes, qualifié dans les milieux extrémistes de *Super-scélérat.* »

Il répondit par la lettre suivante :

« Vous voulez bien m'informer que le groupe communiste de Digne, gardien de la tradition républicaine, prend en mains, ce dont je ne saurais trop le louer, la Défense des conquêtes de la Révolution et rappeler les immortels principes de la Déclaration des Droits de l'Homme.

De mon côté, de crainte que vous ne l'ayez oublié, je prends la liberté de vous rappeler les termes de ladite déclaration : « La propriété est un droit inviolable et sacré. »

« Vous me demandez comminatoirement si je voterai pour ou contre le projet superscélérat. Vous m'invitez à répondre *par un oui ou par un non.* Messieurs, j'ai le regret de vous dire que je ne suis pas votre élu, que je n'ai reçu de vous aucun mandat, que je n'ai aucun compte à vous rendre, et que je trahirais mes mandants si j'obéissais à vos injonctions.

« La surprise est grande de vous voir transformés en défenseurs de la liberté. Avez-vous oublié les ouvriers, les paysans de la malheureuse Russie, exécutés par milliers pour avoir rempli le plus saint des devoirs en résistant à l'oppresion, comme les y conviait un de nos principes les plus immortels et les plus connus ? Après Lénine et Trotsky, il faut tirer l'échelle de la superscélératesse. S'il se trouvait que mon vote doit être contraire au projet de loi que vous stigmatisez, faites-moi l'honneur de croire que votre intervention n'y serait pour rien. »

Chronique Locale et Régionale

SISTERON

Convocation.

Les membres de la société de Secours Mutuels hommes, sont priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu demain dimanche à 9 heures à la mairie. Présence indispensable.

Objet : Election du Président. Affaires diverses.

(Le Secrétaire).

Statistique démographique.

Il a été enregistré à l'état-civil pendant l'année 1927 : 43 naissances, 2 transcriptions et une reconnaissance, 29 mariages, 67 décès dont 22 à l'hôpital et un mort-né.

En 1926, il avait été enregistré 59 naissances, 2 reconnaissances, 23 mariages et 73 décès.

Le nombre des naissances a donc en 1927 été inférieur de 16 unités comparatives à 1926.

L'année 1928 parait s'annoncer sous de meilleurs auspices. A la date du 19 janvier, il a été dressé 6 actes de naissance pour un seul acte de décès.

Cercle de la Fraternité.

Une grande soirée de chant aura lieu demain à 8 h. 30 au cercle de la Fraternité. Des prix seront décernés aux plus méritants.

Comité des Fêtes.

Les souscriptions non perçues le seront par les soins de la Banque des Alpes.

Une visite par le Comité des Fêtes aura lieu demain à 14 heures à la Citadelle. Rendez-vous à l'entrée. Les dames sont admises. Cette visite comportera le choix de divers emplacements en vue des manifestations artistiques projetées.

Elections législatives — On annonce officiellement la candidature de M. Robert, maire de Manosque et Conseiller général des Basses-Alpes.

CASINO-CINÉMA

Samedi 21 Janvier, en soirée
Dimanche 22 janvier, matinée,
— avec Orchestre Symphonique —
PARAMOUNT - JOURNAL, actualités

Les gaietés du Folish Palace

comédie gaie en 2 parties

Fiançailles Rouges

Grande Tragédie Dramatique
réalisé par Roger LION

Dimanche après le cinéma et à 21 heures
BAL, avec Savoy's-Jazz
ENTRÉE LIBRE

Ecoutez ceci :

Croyez-vous à Satan ? Que vous croyez ou non à Satan, vous le rencontrerez un jour. Il se présentera à vous sous la forme de l'automobiliste calé ou du réparateur génial qui fait mieux que le constructeur. Il vous conseillera une modification divine dans le mécanisme. Fuyez ! Fuyez !! L'enfer s'ouvre sous vos pas !

GARAGE BUES.

Avis.

M. MAGAUD, camionneur, informe le public qu'il tient à sa disposition **des stocks de charbons boulets et du bois de chêne** coupé pour cheminée et poële.

Transport et livraison tous les jours. Prix modéré.

Acte de Probité.

Madame Olivier demeurant au faubourg La Baume, ayant trouvé un manteau de dame s'est empressée de le restituer à sa propriétaire sans vouloir accepter de récompense.

Nos félicitations à Mme Olivier.

Foire. — Après-demain Lundi, se tiendra dans notre ville la foire dite de Saint-Antoine.

Fanfare du Boumas.

Dimanche 22 Janvier dans la salle Dusserre, en matinée, de 5 à 7 heures, et à 9 heures, bal masqué à grand orchestre. Prix d'entrée : Cavaliers, 3 francs ; Dames, 1 franc.

Les billets pris en matinée sont valables pour la soirée.

L'Avenir du Prolétariat.

Le dividende retraite de 1927 sera payé, aux membres de cette société, le dimanche 22 Janvier de 14 à 16 heures aux guichets de la Caisse d'Epargne

Casino-Bal.

La direction du Casino informe sa fidèle clientèle qu'elle organise un GRAND BAL MASQUÉ, pour le dimanche 29 Janvier. Ensuite, pour le 12 février, une GRANDE REDOUTE aux couleurs blanc et or.

Ces deux bals seront agrémentés par deux concours de costumes, avec de nombreux prix.

On désire acheter **un tombereau** en bon état. Faire offre au bureau du Journal.

A nos abonnés.

Nos abonnés dont l'abonnement au *Sisteron-Journal* expire courant Janvier sont priés de renouveller leur abonnement s'ils ne veulent pas subir d'interruption dans l'envoi du journal.

VIN

extra, en confiance à 170 francs l'hectolitre Demandez Renseignements gratuits. Echant. 2 francs. Bons représentants acceptés. Ecrire Vignobles CARLET GIGEAN (Hérault.)

© VILLE DE SISTERON

Observation Utile

Dès que la gêne respiratoire ou l'oppression annoncent qu'un rhume ne cède point aux moyens habituels, il faut employer la poudre Louis Legras ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900. Sous son influence, les complications naissantes disparaissent instantanément. Les accès d'asthme même, le catarrhe, la toux des vieilles bronchites, sont promptement améliorés et guéris.

Une boite est expédiée contre mandat de 4 francs (impôt-compris. adressé à Louis Legras, 1, Boulevard Henri-IV, Paris.

Avis aux Contribuables

Il est rappelé que par un décret du 24 décembre 1920, l'établissement des contributions directes et des taxes assimilées a été confié aux Receveurs de l'Enregistrement, depuis le 1er janvier 1927, dans les cantons du département des Basses-Alpes, ci après désignés :

Allos, Annot, Banon, Barcelonnette, Castellane, Colmars, Entrevaux, Forcalquier, La Motte, le Lauzet, Les Mees, Moustiers, Peyruis, Reillanne, Riez, Saint-André, Saint-Etienne, Saint-Paul, Senez, Seyne et Turriers.

Les Contribuables des communes comprises dans ces cantons, devront, par conséquence, *adresser au Bureau de l'Enregistrement* les communications intéressant l'assiette des contributions directes, et notamment les déclarations relatives à l'établissement des impôts sur les revenus.

P. L. M.

Cartes donnant droit à la délivrance des billets à demi-tarif.

Jusqu'à présent, le voyageur qui désirait obtenir des billets à demi-tarif, devait se munir des cartes de 1 mois ou un an.

Désormais, il lui sera possible d'obtenir également ces billets sur présentation des cartes de 1 mois ou deux mois qui sont délivrées depuis le 1er Janvier 1928.

Les nouvelles cartes sont valables sur l'ensemble des grands réseaux de Chemins de fer français.

Elles sont de trois types suivant que le voyageur désire obtenir des billets à demi-tarif de toutes classes, de 2e et 3e classes, ou de 3e classe seulement.

Madame RENARD, 18, Bd EDGAR QUINET, Paris voit tout, assure réussite en tout, fixe dates évènements 1928, mois par mois. Envoyer date naissance et 17 francs.

REPRÉSENTANTS sont recherchés par Maison Décatoire et Guislain à Coutiches (Nord) pour placements Semences Agricoles et Plants Pommes de terre.

ETAT-CIVIL

du 13 au 20 janvier

NAISSANCES

Raoul Robert Mévolhon, quartier du Jabron.

Georgette Marie-Rose Reynaud, Rue Bourg-Reynaud.

Marcel Henri Fabien Eyssautier, à La Coste.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

MARIAGES

DÉCÉS

Néant.

Maximum de récoltes dans vos **Jardins et cultures**, les plus beaux légumes, fruits, fleurs, en lisant

L'Almanach du Jardinier

Adres. GRATIS et FRANCO

Par Ch. Lemaire, Grainier, 103 Boulevard MAGENTA, Paris.

On demande un apprenti typographe à l'Imprimerie du *Sisteron-Journal*.

DÉPOT — 28, Rue d'Enghien, 28. — PARIS

EN VENTE PARTOUT

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR L'ELECTRICITÉ

Installations -- Réparations
Entretien - Lumière
Force -- Sonnerie

Travail soigné et garanti

L. BOCCARON, électricien

4, Traverse de la Place
-:- SISTERON -:-

OFFRE EXCEPTIONNELLE
BIDONS RECLAME

PEINTURE

40 kilos 80 francs.
20 kilos 45 francs

Pour tons, blanc et gris. Autres tons 90 et 50 francs. Récipient compris. Expédit. port dû. Paiement d'avance ou contre remboursement. Prête à l'emploi. Qualité garantie. Pour tous matériaux. Int. et Ext. Reprise si pas satisfaction. Notice. régérences et prix pour toute quantités. Etabl UNIC-COLOR. Service Z. F 5 bis rue République, à PUTEAUX (pont Neuilly) Seine.

En vente à la librairie Lieutier

BANQUE DES ALPES

(Société Anonyme au Capital de 5 millions)
Ancienne Banque
CHABRAND et P. CAILLAT

Siège Social à Gap, Rue Carnot

Agences ouvertes tous les jours { Embrun. Laragne Saint-Bonnet. Sisteron. Briançon

Comptes-Courants Commerciaux
Dépôts de fonds avec intérêts

Encaissements d'effets de Commerce
Achat et Vente de Monnaies Etrangères
Opérations de Bourse
Paiement de Coupons
Location de Coffres-forts.

PORCS CASTEL Elevage VIERZON (Cher)

A vendre toute l'année directement sans intermédiaire, l'expédie franco de port et emballage, mortalité de route à ma charge. Porcelet, depuis 50 fr. la pièce. DES PORCS DE 1er CHOIX. — Demandez-moi mes prix pour toutes catégories. Ecrivez-moi.

LA PLUS GRANDE, LA PLUS BELLE

EXPOSITION DE MEUBLES

présentés chacun dans le cadre qui lui convient. Nos avantages 1° bulletin de garantie; 2° - Remboursement de vos frais de déplacement; 3° - Livraison ou expédition rapide; 4°. - Franco de port et d'emballage pour toute la France; 5° Garde sans frais des mobiliers achetés; 6°. - Cadeau de valeur à tout acheteur.

Venez nous voir ou demandez-nous à l'aide du bon à découper ci-dessous notre superbe album illustré (180 pages de photographies) qui vous sera envoyé gratuitement par retour du courrier. C'est la plus précieuse des documentations. Studio d'Art de décoration "LUTETIA", consultez-le, écrivez-lui pour tous devis.

Nos usines de literie de la rue d'Oran nous permettent de vous offrir pour tout ce qui concerne la literie, une fabrication impeccable à des prix de première main.

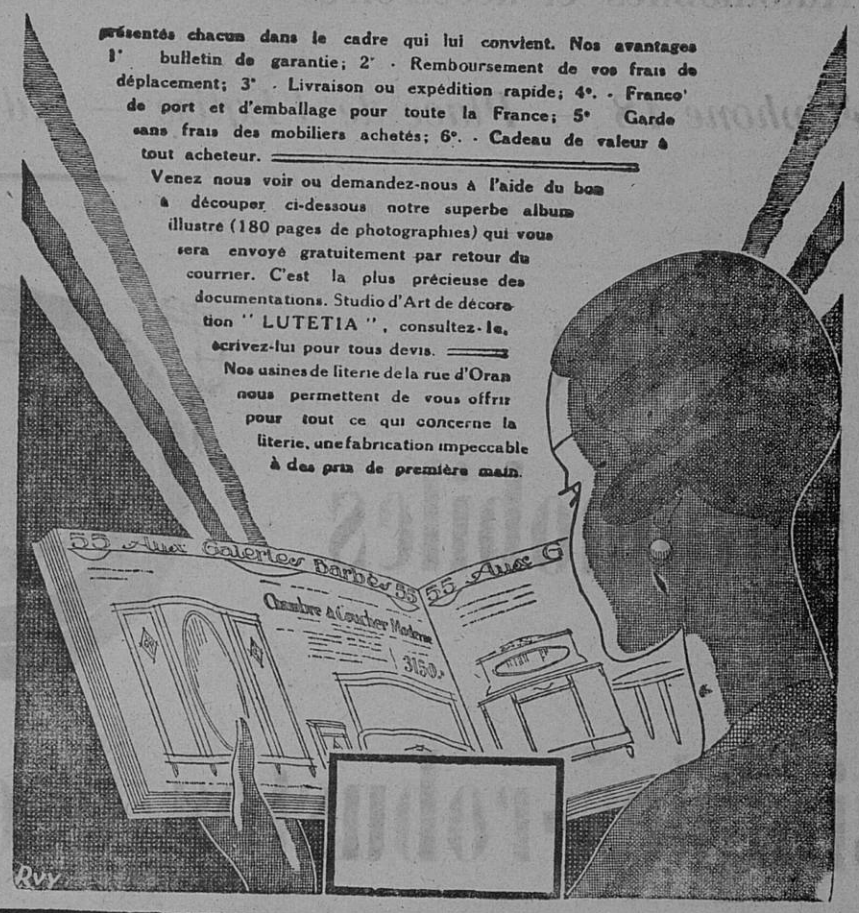

BON

pour l'envoi gratuit de l'Album illustré "144". Remplir ce bulletin et le faire parvenir aux GALERIES BARBÈS, 55, Boulevard Barbès, PARIS.

(144)

ELECTRIC-AUTO

C. FIASTRE

51, Rue Droite - SISTERON - Basses-Alpes

Téléphone 71 — Registre du Commerce Digne No 827.

ACCUMULATEURS
DYNAMOS -- MAGNETOS
Accessoires Electriques
RÉAIMANTATION

VENTE -- RÉPARATIONS

EQUIPEMENT ELECTRIQUE de Voitures
BOBINAGE
de Dynamos et Magnétos
Charge et entretien
-- d'Accumulateurs --

Location d'Automobiles

Les plus souples, les plus confortables

JEAN GALVEZ

—o— TELEPHONE 2. —o—

Rue de Provence — SISTERON

Location d'Automobiles

-:- *Voitures fermées et confortables* -:-

A. ALLIBERT

CAFE DES ALLIES

Téléphone 3. *SISTERON.*

© VILLE DE SISTERON

GARAGE CENTRAL

BUES FRERES

Automobiles et accessoires - Poids lourds - Tracteurs agricoles
Moteurs à explosion et électriques

Téléphone 18 — Place de l'Eglise — Adresse Télégraphique BUES autos, SISTERON

---

les Automobiles CITROËN SONT :

simples-robustes-économiques-bon marché

Les derniers modèles sont livrés avec de nombreux accessoires, sans supplément de prix

Rendez-vous compte au garage BUES frères

---

atelier Mécanique de Réparations

AVEC OUTILLAGE PERFFCTIONNÉ - AGENCEMENT MODERNE

Dépannage **Rapidité d'execution — Prix moderés** Remorquage

STOCK DE BANDAGES POIDS LOURDS

toutes dimensions en magasin

Mise en place
IMMEDIATE
par
presse hydraulique

STOCK DE PNEUMATIQUES

Stock de Roulements à Billes et de Pièces de rechange de toutes marques

DEPOT DES BATTERIES DININ
charge d'accumulateurs

ESSENCES ET PETROLES
— gros et détail —
Dépositaires de DESMARAIS frères

AUTOMOBILES D'OCCASION 5 & 10 C. V.

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, Le Maire.

© VILLE DE SISTERON